



Madame Elisabeth BORNE

Ministre d'Etat, Ministre de l'Éducation nationale

Hôtel de Rochechouart

110, rue de Grenelle

75007 PARIS

Patrick KANNER

Colombe

BROSSEL

Paris, le 3 février 2025

Objet : Gel de la part collective du Pass Culture

Marie-Pierre

MONIER

Madame la Ministre,

Nous avons appris vendredi dernier le plafonnement annoncé du budget alloué à la part collective du Pass Culture, pour cette année 2025 et même la fermeture de la plateforme Adage.

Karine DANIEL

Sans aucune information préalable des rectorats, des chefs d'établissements et des enseignants, ce sont de nombreux projets en lien avec le parcours d'Education Artistique et Culturelle, qui sont directement menacés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Yan CHANTREL

Jean-Jacques

LOZACH

Cette annonce intervient dans un contexte de profond désarroi qui saisit le monde de la culture. Elle suscite la stupéfaction des parlementaires que nous sommes, quand quelques heures plus tôt, se tenait au Sénat un débat de contrôle sur le Pass Culture au cours duquel toutes les expressions ont convergé, soulignant la pertinence et la réussite de la part collective du dispositif.

Sylvie ROBERT

David ROS

Nous vous demandons de revenir sans délai sur cette décision et vous demandons de soutenir sans tergiverser la part collective du Pass Culture. Nous demeurons vigilants et réaffirmons notre soutien aux actrices et acteurs culturels que nous savons engagés pour faire de la culture un ciment commun.

Adel ZIANE

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération.

SENATRICES ET
SENATEURS

Patrick KANNER
Sénateur du Nord

Colombe BROSSEL
Sénatrice de Paris



Marie-Pierre MONIER
Sénatrice de la Drôme

Karine DANIEL
Sénatrice de Loire-Atlantique

Yan CHANTREL

Sénateur des Français établis hors
de France

Jean-Jacques
LOZACH
Sénateur de la
Creuse

Sylvie ROBERT
Sénatrice d'Ille-et-Vilaine

David ROS
Sénateur de l'Essonne

Adel ZIANE
Sénateur de Seine-Saint-Denis